Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_074-DE

GRAULHET
inventer un art de ville

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021

Délibération n° 2021/074

OBJET :

RESEAU DE CHALEUR TRIFYL
Renouvellements des polices d'abonnements
de la Piscine Municipale et du complexe sportif Robert Primault

Date de convocation : **30 septembre 2021**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **30**	Votants : **33**	Date d'affichage ou notification : **14 octobre 2021**

L'an **2021, le 07 octobre** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 30
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme KAOUANE Louisa - M. MEHDI Saïd - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - M. SERIN Christian - M. BARTHES Philippe - Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. PENARD Serge - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu – M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - Mme FITA Claire - Mme AMALIK Hanane - Mme BORDES Mélanie - M. SCUGLIA Domenico - M. CALMETTES Patrick – Mme MALAURE Françoise - Mme ENNAJJARI Malika - M. TERRASSIE Vincent - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien Mme PINEL Vanessa - M. ANDRIEU René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 3
Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule (pouvoir HERRET Nicolas) - M. GRAU Jean-Michel (pouvoir FITA Claire) - Mme BUNEL Sylvie (pouvoir BACOU Julien).

Absents sans pouvoir : Néant.

Mme TRUQUET Marie-Thérèse a été élue secrétaire.

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_074-DE

Monsieur Le Maire informe l'assemblée du renouvellement de deux polices d'abonnements au réseau de chaleur TRIFYL.

Considérant que le réseau de chaleur exploité par TRIFYL à Graulhet alimente les bâtiments de la piscine municipale et du complexe sportif Robert Primault,

Considérant que lors de la construction du réseau de chaleur de Graulhet en 2011, des polices d'abonnements fixant les conditions tarifaires de la fourniture de chaleur ont été souscrites entre la Mairie de Graulhet et Trifyl pour chacun de ces sites,

Considérant que ces polices d'abonnements arrivent à échéance le 30 septembre 2021 et qu'afin de maintenir le service de distribution publique de chaleur, il convient de les renouveler,

Considérant que les nouvelles polices d'abonnements à souscrire reprennent les termes des précédentes, en particulier les tarifs et les formules de révision en vigueur pour la période du 1ier octobre 2021 au 30 septembre 2030,

Considérant que dans une logique d'économie circulaire, cet équipement public et collectif permet de valoriser une ressource locale le bois, tout en apportant un service fiable à la collectivité à un coût maîtrisé,

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer à ce sujet,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE

- D'APPROUVER le renouvellement des polices d'abonnements entre la Mairie de Graulhet et Trifyl pour la distribution de fourniture de chaleur à la piscine municipale et au complexe sportif Robert Primault pour la période du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2030.

- D'AUTORISER Le Maire à signer les polices d'abonnements afférentes ainsi que tout document s'y référent.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_074-DE

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DE CHALEUR SUR LA COMMUNE DE GRAULHET

POLICE D'ABONNEMENT

ABONNE :	MAIRIE DE GRAULHET
POSTE DE LIVRAISON :	PISCINE MUNICIPALE
ADRESSE DES BATIMENTS DESSERVIS :	Allée de Prien Am Chiemsee 81300 GRAULHET

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_074-DE

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DE CHALEUR SUR LA COMMUNE DE GRAULHET

ABONNEMENT

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Régie de production et de distribution de chaleur produite à partir du bois de TRIFYL, gestionnaire du service public de production et de distribution publiques de chaleur sur la commune de Graulhet ci-après dénommée

"la Régie"

d'une part,

ET

Raison sociale de l'abonné MAIRIE DE GRAULHET

Adresse : Place Elie Théophile

BP 169

81304 GRAULHET Cedex

agissant en tant que

représenté par Blaise AZNAR, Maire,

désignation des bâtiments desservis : Piscine municipale,

ci-après dénommé "l'Abonné"

d'autre part,

LES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ABONNEMENT SONT ARRÊTÉES.

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_074-DE

L'Abonné ci-dessus désigné, après avoir pris connaissance du règlement de service régissant le service public pour la production et la distribution de chaleur sur la commune de Graulhet, s'engage à adhérer en tous points, pour les immeubles désignés ci-après et ayant les caractéristiques suivantes

Nom du/des bâtiments : Piscine municipale

Adresse : Allée de Prien Am Chiemsee

81300 GRAULHET

aux présentes conditions particulières d'abonnement pour la fourniture de chaleur nécessaire au chauffage des locaux.

Emplacement du poste de livraison : Chaufferie..

Caractéristiques de la fourniture au primaire de l'échangeur : 90°C constant

Caractéristiques de l'utilisation secondaire :

- circuit chauffage

  température maximale départ régulé chauffage : .....°C

  température maximale retour régulé chauffage : .....°C

  pression maximale en poste de livraison : ....bars

- circuit ECS

  température maximale stockage ou départ bouclage ECS : .....°C

Total puissance souscrite : .....500 kW

Tarif du poste R1 :

Valeur au 1er janvier 2021 : 32,30 €HT/MWh

Tarif du poste R2

Valeur au 1er janvier 2021 : 47,16 €HT/kW.an

Formule de révision

Les tarifs ci-dessus sont révisés chaque année au 1er janvier selon les formules suivantes :

Terme R1 :

$$R1\,(n) = R1\,(0) \times \left(0{,}67\frac{PFC1(n)}{PFC1(O)} + 0{,}26\frac{IE(n)}{IE(O)} + 0{,}07\frac{IT(n)}{IT\,(0)}\right)$$

Terme R2 :

$$R2\,(n) = R2\,(0) \times \left(0{,}41 + 0{,}27\frac{IS(n)}{IS(O)} + 0{,}12\frac{IE(n)}{IE(O)} + 0{,}20\frac{ITX(n)}{ITX\,(0)}\right)$$

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_074-DE

où :

Code indice	*Référence*	*Intitulé indice*
IS	INSEE 1565183	Salaires, revenus et charges sociales - Coût du travail - Indices du coût horaire du travail révisé - Tous salariés (ICHTrev-TS) - Indices mensuels - Salaires et charges - Industries mécaniques et électriques (NAF 25-30 32-33)
IE	INSEE 001759967	Indice des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France - Énergie
IT	IPTRM	Indices des prix du transport de fret et de l'entreposage publié par le Ministère des Transports (49.41)
ITX	INSEE 001710973	BT40 Chauffage central sauf chauffage électrique
PFC1	CEEB	Plaquette forestière - Petite granulométrie, humidité <30%

et pour chaque indice :

I(0) : dernier indice connu au 1er janvier de l'année de signature du contrat

I(n) : dernier indice connu 1er janvier de l'année pendant laquelle vont s'appliquer les tarifs ainsi révisés

Adresse de facturation :

Factures à adresser à

Société ou organisme : . MAIRIE DE GRAULHET

à l'attention de : .....

Adresse : Place Elie Théophile

BP 169

81304 GRAULHET Cedex

avec mentions suivantes : Piscine municipale

Prise d'effet

La date de prise d'effet de la présente police est le 1er octobre 2021

Son échéance est le 30 septembre 2030

Fait à

Le

L'ABONNE

Fait à

Le

La Régie

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_074-DE

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DE CHALEUR SUR LA COMMUNE DE GRAULHET

POLICE D'ABONNEMENT

ABONNE :	MAIRIE DE GRAULHET
POSTE DE LIVRAISON :	GYMNASE
ADRESSE DES BATIMENTS DESSERVIS :	Stade municipal 81300 GRAULHET

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_074-DE

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DE CHALEUR SUR LA COMMUNE DE GRAULHET

ABONNEMENT

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Régie de production et de distribution de chaleur produite à partir du bois de TRIFYL, gestionnaire du service public de production et de distribution publiques de chaleur sur la commune de Graulhet ci-après dénommée

"la Régie"

d'une part,

ET

Raison sociale de l'abonné MAIRIE DE GRAULHET

Adresse : Place Elie Théophile
BP 169
81304 GRAULHET Cedex

agissant en tant que

représenté par Blaise AZNAR, Maire,

désignation des bâtiments desservis : Gymnase (Complexe Robert Primault),

ci-après dénommé "l'Abonné"

d'autre part,

LES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ABONNEMENT SONT ARRÊTÉES.

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_074-DE

L'Abonné ci-dessus désigné, après avoir pris connaissance du règlement de service régissant le service public pour la production et la distribution de chaleur sur la commune de Graulhet, s'engage à adhérer en tous points, pour les immeubles désignés ci-après et ayant les caractéristiques suivantes

Nom du/des bâtiments : Gymnase (Complexe Robert Primault)

Adresse : Stade municipal

81300 GRAULHET

aux présentes conditions particulières d'abonnement pour la fourniture de chaleur nécessaire au chauffage des locaux.

Emplacement du poste de livraison : Chaufferie..

Caractéristiques de la fourniture au primaire de l'échangeur : 90°C constant

Caractéristiques de l'utilisation secondaire :

- circuit chauffage

température maximale départ régulé chauffage : .....°C

température maximale retour régulé chauffage : .....°C

pression maximale en poste de livraison : ....bars

- circuit ECS

température maximale stockage ou départ bouclage ECS : .....°C

Total puissance souscrite : .....367 kW

Tarif du poste R1 :

Valeur au 1er janvier 2021 : 32,30 €HT/MWh

Tarif du poste R2

Valeur au 1er janvier 2021 : 47,16 €HT/kW.an

Formule de révision

Les tarifs ci-dessus sont révisés chaque année au 1er janvier selon les formules suivantes :

Terme R1 :

$$R1\,(n) = R1\,(0) \times \left(0{,}67\frac{PFC1(n)}{PFC1(O)} + 0{,}26\frac{IE(n)}{IE(O)} + 0{,}07\frac{IT(n)}{IT\,(0)}\right)$$

Terme R2 :

$$R2\,(n) = R2\,(0) \times \left(0{,}41 + 0{,}27\frac{IS(n)}{IS(O)} + 0{,}12\frac{IE(n)}{IE(O)} + 0{,}20\frac{ITX(n)}{ITX\,(0)}\right)$$

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_074-DE

où :

Code indice	*Référence*	*Intitulé indice*
IS	INSEE 1565183	Salaires, revenus et charges sociales - Coût du travail - Indices du coût horaire du travail révisé - Tous salariés (ICHTrev-TS) - Indices mensuels - Salaires et charges - Industries mécaniques et électriques (NAF 25-30 32-33)
IE	INSEE 001759967	Indice des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France - Énergie
IT	IPTRM	Indices des prix du transport de fret et de l'entreposage publié par le Ministère des Transports (49.41)
ITX	INSEE 001710973	BT40 Chauffage central sauf chauffage électrique
PFC1	CEEB	Plaquette forestière - Petite granulométrie, humidité <30%

et pour chaque indice :

I(0) : dernier indice connu au 1er janvier de l'année de signature du contrat

I(n) : dernier indice connu 1er janvier de l'année pendant laquelle vont s'appliquer les tarifs ainsi révisés

Adresse de facturation :

Factures à adresser à

Société ou organisme : . MAIRIE DE GRAULHET

à l'attention de : .....

Adresse : Place Elie Théophile
BP 169
81304 GRAULHET Cedex

avec mentions suivantes : Gymnase (Complexe Robert Primault)

Prise d'effet

La date de prise d'effet de la présente police est le 1er octobre 2021

Son échéance est le 30 septembre 2030

Fait à
Le
L'ABONNE

Fait à
Le
La Régie